



Munich Personal RePEc Archive

**A New Perspective on Predation,
Conflict, Capitalism and the Institutional
Change (A critical assessment of the
French Regulation School), interview of
Mehrddad Vahabi by Samuel Klebaner**

Vahabi, Mehrddad and Klebaner, Samuel

Universite Sorbonne Paris Nord

24 December 2023

Online at <https://mpra.ub.uni-muenchen.de/119567/>
MPRA Paper No. 119567, posted 24 Dec 2023 14:32 UTC

Une nouvelle perspective sur la prédation, le conflit, le capitalisme et le changement institutionnel (Une évaluation critique de l'école de régulation)

Entretien avec Mehrdad Vahabi

Samuel Klebaner

Maître de conférences, CEPN UMR 7234 CNRS, Université Sorbonne Paris Nord, 99 avenue Jean-Baptiste Clément 93430 Villetaneuse

samuel.klebaner@univ-paris13.fr

Mehrdad Vahabi

Professeur des Universités et Directeur de laboratoire, CEPN UMR 7234 CNRS, Université Sorbonne Paris Nord, 99 avenue Jean-Baptiste Clément 93430 Villetaneuse

mehrdadvahabi@orange.fr

Résumé (250 mots)

A l'occasion de la sortie de son dernier livre (Vahabi, 2023), Mehrdad Vahabi, Professeur des Universités et directeur du CEPN, revient au cours d'un entretien sur plusieurs dimensions théoriques de son travail. Premièrement, Mehrdad Vahabi revient sur sa définition de la prédation, et explique en quoi ce concept est la pierre angulaire de son cadre théorique. La prédation n'est pas considérée comme un comportement rationnel, mais bien comme un rapport social, institué, par lequel transite plusieurs dimensions de pouvoirs. Ensuite, il propose, en opposition avec la théorie de la régulation, une critique de l'État en tant qu'institution prédatrice. L'État n'est pas un champ, ni un simple instrument au service de la classe dominante, mais bien une institution qui, par sa capacité à prélever des impôts, instaure une relation prédatrice envers ses sujets. Mais surtout, son approche permet d'évaluer la valeur des actifs aux yeux de l'État, ce qui offre un cadre d'analyse intéressant pour expliquer les choix de politique économique. Troisièmement, Mehrdad Vahabi développe l'idée comme quoi l'analyse du changement institutionnel doit mieux tenir compte du conflit, le compromis étant une forme de domination révélant la nature prédatrice de l'État. Enfin, il évoque le capitalisme politique et la critique du socialisme, et fournit quelques ingrédients d'une société sans prédation, qu'il reste à construire dans un monde actuel.

Mots-clés : prédation, conflit, changement institutionnel, État, socialisme, capitalisme politique

A new perspective on predation, conflict, capitalism and institutional change (A critical assessment of the French regulation School).

Abstract

On the occasion of the release of his latest book (Vahabi 2023), Mehrdad Vahabi, a University Professor and director of CEPN, reflects on several theoretical dimensions of his work during an interview. Firstly, Mehrdad Vahabi revisits his definition of predation, explaining how this concept forms the cornerstone of his theoretical framework. Predation is not considered as a rational behavior but rather as a social relationship, instituted through which several dimensions of power are transmitted. Next, in contrast to the regulation theory, he puts forth a critique of the State as a predatory institution. The State is not seen as a neutral field or a mere instrument serving the dominant class, but rather as an institution that, through its ability to levy taxes, establishes a predatory relationship with its subjects. Importantly, his approach allows for the

assessment of the value of assets in the eyes of the State, providing an interesting analytical framework to explain economic policy choices. Thirdly, Mehrdad Vahabi develops the idea that the analysis of institutional change should better account for conflict, with compromise being a form of domination revealing the predatory nature of the State. Finally, he discusses political capitalism and critiques socialism, offering some ingredients for a society without predation that still needs to be built in the current world.

Keywords : predation, conflict, institutional change, State, socialism, political capitalism

Codes JEL: P16, B52

Langue de l'article : Français

Date de soumission de l'article à la revue : 28/11/2023

1. La prédation comme rapport social

Samuel Klebaner : Suite à la publication de ton dernier livre (Vahabi 2023), je souhaitais te poser plusieurs questions, assez fondamentales sur la théorie économique que tu développes. La première question que j'aurais à te proposer, c'est en quoi la prédation est-elle un concept essentiel pour comprendre nos systèmes économiques et sociaux ?

Mehrdad Vahabi : Excellente question, il faut commencer par dire qu'entend-on par prédation. Je pense que je n'aurais pas tort si je distinguais trois conceptions de la prédation.

La première conception de la prédation n'appartient pas aux économistes, elle appartient surtout aux écologistes, éthologistes et anthropologues qui considèrent la prédation comme un mécanisme d'allocation d'énergie. Il existe des études très vastes, très extensives sur la prédation comme une action complexe et multidimensionnelle qui existe dans toutes les variétés des organismes vivants et des animaux et aussi chez les êtres humains.

Pour eux, la question de la prédation, c'est le centre de l'évolution de notre planète. Ces travaux distinguent deux grands types de prédateurs : la prédation interspécifique où la prédation représente un transfert d'énergie d'une espèce à l'autre et la prédation conspécifique qui est essentiellement un recyclage d'énergie.

Cette vision a été reprise chez les économistes. On la trouve actuellement dans la littérature dans laquelle tout le monde, chaque individu est supposé être un prédateur potentiel. Ainsi les proies sont-elles uniquement les prédateurs qui ont perdu le conflit.

Après Platon, Vilfredo Pareto (1927) fut pionnier en proposant une sorte de choix entre deux types d'efforts alternatifs à savoir l'appropriation versus la production et l'échange. Cette tradition a été continuée par Haavelmo (1954), à travers un modèle d'équilibre général intégrant la prédation, de telle sorte que chaque agent pouvait arbitrer entre ce qu'il pouvait gagner via la prédation (l'appropriation), ou en produisant et échangeant. Donc, cette tradition existe aujourd'hui même dans la littérature moderne en économie. Elle apparaît comme une autre option que la production et l'échange.

Deuxième conception de la prédation, c'est la prédation comme un comportement conflictuel violent et destructif de la part du prédateur envers la proie. Cette seconde vision est surtout promue par les modèles mathématiques, surtout la biologie théorique et on le voit comme le modèle de Lotka (1925) et Volterra (1931), aussi dans les jeux évolutionnaires par Maynard Smith (1974) et Bishop, Cannings et Smith (1978) qui décrivent la prédation comme un comportement violent, des confrontations violentes. Elle est décrite comme une guerre d'attrition monopolistique et oligopolistique. On la retrouve employée pour analyser la guerre

des prix, ainsi Tirole (1988) a-t-il utilisé le modèle de prédation par le prix dans le comportement dit monopolistique et oligopolistique. Cependant, on retrouve aussi cette conception chez les marxistes comme Goodwin (1967) qui essaye de représenter la lutte des classes dans une perspective marxiste à partir de cette tradition-là. C'est la même tradition à partir de laquelle Boulding (1962) a essayé d'établir une théorie générale des conflits.

La dernière conception, c'est vraiment la conception propre aux économistes. Elle remonte à Adam Smith dans *la Richesse des Nations* en 1776. La prédation est représentée de deux façons. Une première façon c'est une construction imaginaire pour décrire l'état initial de la société humaine. Smith distingue entre premier état et état avancé, récupéré en tant que tel par David Ricardo. Le premier état c'est l'état des chasseurs et des cueilleurs et l'état avancé c'est la société basée sur le « penchant universel de l'être humain » qui est le marché. Ce qui découle de cette première vision, c'est une deuxième construction imaginaire : cet état premier c'est aussi l'état sans loi. C'est l'état de la prédation. C'est exactement l'état de nature de Hobbes, avant que le Léviathan n'émerge.

Donc ça c'est la prédation comme une construction imaginaire pour décrire une situation de chaos et une situation que l'on peut nommer, comme l'a proposé Jack Hirschleifer (1995), le côté sombre de la force. Donc c'est à partir de là qu'on va donner sens à l'état de la loi.

SK : Qu'elle est alors ta conception de la prédation ?

MV : Première chose, moi aussi je considère la prédation comme un mécanisme d'allocation appropriative mais aussi comme un mécanisme de coordination. Pour considérer la prédation comme un mécanisme d'allocation et de coordination, il faut le considérer plutôt à mes yeux comme un rapport social. Un rapport social entre êtres humains. Par rapport à la nature, ce mécanisme de transfert d'énergie se passe par une relation définie en tant que proie et prédateur, et proie et prédateur ne se définissent pas dans la logique conspécifique comme le cannibalisme mais dans une relation plutôt sociale où il existe une domination. Je reviendrai sur ça mais la première chose c'est que à mes yeux lorsqu'on efface la distinction sociale entre proie et prédateur on se met plutôt à la place de prédateur et pas de la proie. Ma théorie consiste essentiellement à analyser la prédation non pas comme un choix individuel mais comme une relation sociale dans laquelle je privilégie la vision de proie pour s'échapper par rapport au prédateur.

Deuxième élément, qui en découle, ce que l'on appelle la prédation conspécifique n'est pas une logique uniquement de cannibalisme mais plutôt d'une logique qu'on peut nommer *dominance drive*, la motivation de domination. Il faut souligner que on voit cette logique même chez les chimpanzés et avant l'être humain. C'est intéressant parce que les travaux de Wrangham (1999, 2009) basés sur les observations de Goodall (1986). Wrangham a évoqué la question de *dominance drive* et qui a été développé par Keeley (1996) et on l'a appelé *Collitionary Killing*, massacre par coalition. On pensait auparavant que les motivations qui poussaient un groupe de chimpanzés à s'attaquer à un autre groupe de chimpanzés étaient essentiellement utilitaristes, comme soit pour occuper le territoire soit pour avoir les femelles. Mais ces travaux ont montré que l'attaque peut être menée comme une sanction, une punition, pour dominer l'autre groupe.

Chez les êtres humains, cette forme de conflit est beaucoup plus large. Il ne s'agit pas seulement de la guerre dyadique entre un individu contre un autre individu, mais surtout de la guerre polyadique. La guerre polyadique consiste en une coalition de plusieurs groupes ou individus contre un autre individu ou un autre groupe pour dominer. C'est ça la prédation humaine. Ce n'est pas hasard que le mot « société » qui vient de « *socius* » signifiait les alliés non-romains dans les guerres lancées par les romains !

Donc ma première vision en fait se distingue en deux étapes. Une allocation d'énergie au sens d'appropriation mais aussi allocation de l'énergie en termes de domination.

Mais j'aimerais bien rajouter une troisième chose qui est nécessaire, c'est la question de l'économie de fuite, c'est à dire l'opposé ou l'alternative de l'économie de la prédation. Lorsqu'une des parties de la guerre est dominante, il est encore parfois difficile de se rebeller. Avant de trouver suffisamment force pour se rebeller, on adopte la stratégie de fuite. James Scott (1990, 2009) a beaucoup réfléchi et travaillé sur ce qu'on appelle les « peuples sans État », les réfugiés, les immigrés. Ces catégories augmentent à notre époque aussi lorsque les forces dominantes ont suffisamment de pouvoir pour exercer une domination unilatérale, comme on l'a vu en Irak, en Afghanistan, en Syrie, en Libye et en de nombreux autres pays qui sont marqués par des relations coloniales.

Maintenant, si on regarde la prédation comme relation sociale, si on l'analyse en termes d'appropriation et domination, c'est un prolongement très particulier de la prédation qui existait déjà dans la nature. Elle est marquée par ce qu'on appelle parfois l'exploitation. Une grosse partie de l'histoire de l'humanité se démarque par l'exploitation. L'économiste qui à mon avis a le plus prêté attention à ça et que je me considère comme proche de lui, c'est Thorstein Veblen (1899). C'est intéressant parce que c'est un des rares économistes qui ne parle pas d'un état de prédation en termes d'une construction imaginaire. Il montre comment l'industrie avait un rôle secondaire par rapport au maniement de l'arme avant l'ascendance du capitalisme moderne, et l'utilisation de la force brutale avait joué un rôle prioritaire dans l'accaparement du surplus.

SK : Quelles sont les formes de pouvoir derrière cette prédation ?

MV : Je distingue trois grandes formes de pouvoir. Je me suis inspiré sur ce point, comme je le dis dans mon ouvrage de 2004, *The political economy of destructive power* (Vahabi, 2004), par la mythologie de Dumézil basée sur la triade suivante, 1) les militaires ou le pouvoir destructif, dont le pouvoir militaire ou conflictuel fait partie, 2) les paysans ou le pouvoir créatif ou économique et 3) les clergés ou le pouvoir moral et idéologique. Grosso modo, si on résumait ces trois pouvoirs, c'est le sabre, l'argent, et le goupillon.

Bien souvent, la forme initiale pour la prédation c'est le travail de noblesse, c'est à dire le maniement de l'arme, de la force brutale. Mais ça c'est la première étape de la prédation. Ce que moi je rajoute dans ma conception de la prédation c'est qu'il s'agit seulement de l'état rudimentaire de la prédation. La prédation plus sophistiquée, c'est la domestication. La domestication, c'est surtout lorsqu'il existe un système multi prédateurs. Comment nous pouvons monopoliser l'accaparement de la proie ? Pour ça, nous n'avons pas besoin uniquement de tuer par l'arme, mais aussi de tuer par les bisous.

Il faut d'abord avoir un mécanisme double. D'une part, on utilise la *protection* pour créer même une nouvelle espèce de notre proie qui est l'espèce domestiquée et qui n'a pas son caractère sauvage, rebelle, et qui même intériorise le coût de la fuite. Il est adouci, domestiqué. D'autre part, on utilise une sorte d'articulation de la force brutale mais aussi de la force de l'intégration, ou plutôt d'intégration partielle. Et l'idée de domestication pour moi aussi comprend ce qu'Antonio Gramsci à une époque donnée a nommé pouvoir hégémonique. Le pouvoir hégémonique pour moi c'est le prolongement de la logique de la domination, une combinaison de l'agression et de la protection¹.

La prédation sophistiquée, c'est la domestication de la proie. Donc la première forme de pouvoir, la force brutale ne suffit pas. Il faut avoir le pouvoir économique d'intégration. Mais

¹ Nous pourrions éventuellement trouver dans la violence symbolique de Bourdieu une des facettes de ce rapport social, où la proie intériorise la domination.

aussi le pouvoir moral et idéologique, c'est à dire économiser sur le coût de la fuite, en affaiblissant la résistance. Il y a tout un jeu de résistance/fuite, par rapport à ce que Hirschmann (1970, 1974) appelait *voice* et *exit*, auquel j'ai rajouté la notion de *scream*, ou la révolution, le changement radical. Mais bref, ces éléments-là font qu'on a toute une histoire de pouvoir par rapport à la question de prédation et de domestication. Mais l'idée n'est pas simplement de rester dedans, mais aussi de pouvoir sortir de la prédation.

2. L'État est une institution prédatrice

SK : Il y a un acteur dans nos sociétés actuelles qui concentre toutes ces formes de pouvoir que tu as évoqué, c'est bien l'État. Ton approche semble se démarquer grandement sur ce point la théorie de la régulation. En quoi la théorie de l'État de l'école de la régulation est-elle limitée ?

MV : C'est une excellente question. Il faut rappeler la genèse de la théorie de régulation. Remontons disons à la fin des années 60. La théorie de la régulation était une tentative de faire la synthèse entre le keynésianisme et le marxisme. On retrouve dans le keynésianisme une certaine adoration pour l'État, et surtout pour le fordisme – tel qu'il a été compris en France, qui diverge de sa compréhension américaine ou de l'acception Gramscienne. Le fordisme, tel que Gramsci en parle c'est essentiellement la performance ou l'efficacité dans le fonctionnement de l'entreprise. En France c'est plutôt le rôle de l'État dirigiste dans la politique industrielle et l'État social, le rôle qu'a joué l'État et ce que dans la théorie régulationniste on appelle « compromis institutionnalisé ». En ce sens-là, l'école régulationniste est très proche de ce grand changement, ce grand revirement qui a eu lieu dans le communisme européen ou l'eurocommunisme, que l'on a vu en Espagne, en Italie mais aussi en France avec les travaux de Nicos Poulantzas. Poulantzas critique la vision dite léniniste de l'État. Selon lui, l'État n'est pas un instrument de la classe dominante, il a une certaine autonomie. L'État serait plutôt un terrain², et ce terrain peut être influencé, non seulement par la bourgeoisie, mais aussi par les salariés. C'est cette approche de l'État qui donne accès à la vision de l'état providence. Toute la théorie régulationniste française est bâtie autour de cette notion de compromis institutionnalisé de l'État.

Ce qui m'amène à apporter une précision par rapport aux origines de la théorie de la régulation. A l'origine, lorsque vous regardez les premières références de la théorie régulationniste, il n'y a aucune référence à l'institutionnalisme américain. Celui-ci vient beaucoup plus tard. C'est après la création de EAEPE (*European Association for Evolutionary Political Economy*) au milieu des années 1990 que la théorie de la régulation va s'emparer des travaux de Commons et de Veblen, et notamment ce dernier pour rapprocher la théorie de la régulation de la théorie évolutionniste de la firme de Nelson et Winter³. Et évidemment les gens comme Geoffrey Hodgson et Giovanni Dosi ont joué un rôle important à cela. On voit les premiers traces d'une part de l'évolutionnisme, et d'autre part de l'analyse des transactions à la manière de Commons dans les travaux de Bruno Théret, Weinstein, Coriat et bien d'autres⁴. Dans l'analyse de Commons aussi vous voyez ce qu'il appelle la négociation collective bilatérale qui fait l'État. Pour Commons, il faut que les salariés soient organisés, tout comme le patronat. Les deux s'organisent et les salariés vont arracher des compromis, et le patronat et le salariat vont faire ce qu'on appelle la négociation collective bilatérale. Commons dit très clairement qu'il est contrairement à Karl Marx partisan d'une « lutte de classe limitée », c'est-à-dire pas une lutte

² Sur la question de l'Etat comme un champ, voir Bourdieu (2012).

³ Voir sur ce rapprochement entre Théorie de la Régulation et Evolutionnisme la contribution de Coriat et Dosi (2000).

⁴ Sur les liens entre théorie de la régulation et Commons, voir le numéro 2 de la revue *Economie et Institutions* (2003), et Théret (2001)

pour éradiquer une classe contre l'autre, mais une lutte qui débouche sur un compromis entre la bourgeoisie et le prolétariat. C'est le réformisme qui est bénéfique pour les classes salariées. Je pense que même si les régulationnistes n'avaient pas à l'époque intégré les travaux de l'école de Wisconsin, leurs propositions étaient proches de cette vision de l'État.

SK : En quoi ta vision de l'État se distingue-t-elle alors ?

MV : Il faut dire que ma vision de l'état est complètement différente, à l'opposée à cette vision. Si on adopte ce que Douglas North (1981) a proposé, il y a deux grandes visions de l'État chez les économistes. Une première vision transversale de l'État comme sorte de contrat social, dans lequel la protection maintient une place centrale. On la retrouve chez les néoclassiques, les sociaux-démocrates comme chez les keynésiens, avec toutefois des points de départ et des conclusions en termes de politiques publiques bien différentes. L'État est le fournisseur de biens et services publics et il protège. Cette vision c'est aussi la vision qu'on voit en fait chez Musgrave et Musgrave (1973) ou chez Samuelson (1954). C'est dans cette même lignée que s'inscrit la vision régulationniste. C'est une vision contractuelle de l'État.

Il existe une seconde vision qui est une vision appropriative de l'État. Cette deuxième vision est aussi transversale. Vous trouverez la vision plus radicale des socialistes comme Castoriadis (2012), les anarchistes comme James Scott, mais aussi l'école de Public Choice, surtout parmi les partisans de libertarianisme.

Mais l'idée essentielle c'est que vous avez deux grandes visions par rapport à l'État. Une vision normative qui considère l'état comme fournisseur de biens et services publics – je range la vision régulationniste et la vision de Nicos Poulantzas dans cette catégorie – et moi je prends en fait le contrepied de cette première vision. J'adopte en fait la vision de type proudhonienne de l'État. L'État n'est pas un terrain comme le dit Poulantzas. Il n'est pas un instrument ou un appareil de la classe dominante comme il a été formulé par Lénine. J'accepte l'autonomie l'État. C'est une institution extractive ou prédatrice.

Même si la vision de Poulantzas semble critique par rapport à Lénine, elles sont très proches parce que Lénine dit que l'état est « un instrument ». Un instrument est « neutre » même si Lénine dit que l'État n'est pas un « arbitre ». Lénine dans son ouvrage sur l'État et la Révolution de 1917 a beaucoup critiqué l'idée de Kautsky de l'État comme « arbitre » ou médiateur entre la bourgeoisie et le prolétariat. Mais lorsque vous dites que l'État est un outil de la classe dominante, ça signifie que lorsque le prolétariat arrivera au pouvoir, il va pouvoir utiliser l'État comme outil pour promouvoir son projet. Bien évidemment Lénine insiste beaucoup sur la destruction de l'État, c'est ça la dimension révolutionnaire chez Lénine. Il disait que c'est plutôt le pouvoir des conseils des soviets et pas uniquement un État tout prêt à être transformé. Il avait même nommé la « dictature de prolétariat » un « non-État ».

SK : Comment l'État participe, agit-il concrètement dans l'organisation économique ?

MV : Mais pour moi l'État en tant que tel, non seulement parce qu'il sert le capital, l'État en tant que collecteur d'impôts, et c'est ça la genèse de l'État, est une institution extractive ou prédatrice. C'est à dire que la protection c'est un moyen pour la prédation et pour la domestication. Car prédation veut dire s'approprier les actifs qui sont appropriables, au premier rang desquels trouve-t-on les actifs fixes comme les terrains, et au dernier rang, les connaissances individuelles.

Donc l'idée que je développe ici, et c'est extrêmement important, c'est aussi par rapport à l'État providence. Contrairement à l'idée selon laquelle l'État providence était un compromis entre le salariat et le patronat, je trouve qu'à la base de cette idée de l'État providence, en France, c'était la négation de la sociale lancée depuis la Commune de Paris, c'est à dire constitution des salariés

comme une force autonome pour gérer la protection sociale. On a mis du temps pour que « la sociale » se transforme en « État social » en France, je dirais de 1945-46 jusqu'en 1996 c'est à dire jusqu'au plan Juppé⁵. L'idée de l'étatisation est liée à la première et seconde guerre mondiale, comme on le démontre dans un papier avec Philippe Batifoulier et Nicolas Da Silva (Vahabi, Batifoulier & Da Silva, 2020). Cette idée est importante pour montrer qu'on ne peut pas déceler une logique de « terrain » à conquérir pour l'État comme le dit Poulantzas. Au contraire, on peut utiliser le concept de domination instituée au lieu de compromis institué. Pour clarifier les choses, ce compromis institué existe plutôt pour pérenniser ou stabiliser l'hégémonie acquise dans le conflit. Son rôle n'est pas de promouvoir ou de soutenir un changement institutionnel, mais d'assurer sa stabilité ou garantir ce qui est gagné par la guerre.

Pour réaliser un changement institutionnel, nous avons toujours besoin de produire une rupture de ce compromis institué. L'État, par ces ce genre d'alliance, essaye de naturaliser, de pérenniser sa domination. Donc pour moi, l'État et sa domination instituée ne doivent pas être considérés comme un terrain de jeu pour le prolétariat ou les salariés.

Je pense d'ailleurs que cette vision a beaucoup fait de mal à la gauche française, c'est-à-dire, la gauche qui a essayé d'analyser en termes de compromis social. La gauche de la période des trente glorieuses et la présidence de François Mitterrand qui a essayé de jouer dans le cadre du système d'après la guerre et qui a en fait idéalisé l'État. Je pense que c'est la période à la fin des années 70 début de 80, justement au moment où l'école de régulation était en train de se solidifier, c'était le moment où l'on devait vraiment se rompre avec cette vision et penser déjà à la transition. Nous ne l'avons pas fait et on l'a reçu en pleine face avec l'effondrement de ce qu'on appelait l'alliance socialo-communiste et l'échec du régime de François Mitterrand. C'était le début de la crise de ce compromis institué, mais aussi, à mon avis, la crise de la théorie régulationniste.

SK : Quelle est ta valeur ajoutée dans l'analyse de l'État ? Autrement dit, comment l'approche prédatrice de l'État peut-elle contribuer à une théorie de l'État ?

MV : Encore une excellente question. Ma valeur ajoutée dans ce domaine se résume en une théorie positive de l'État qui met l'accent sur le développement d'une théorie de la valeur dans un contexte marqué par les rapports coercitifs. Les économistes se sont toujours posé la question : quelle est la valeur d'un actif dans le marché ? Mais on a rarement demandé quelle est la valeur d'un même actif aux yeux de l'État ?

Autrement dit la théorie de valeur doit être conditionnée par le contexte institutionnel dans lequel la valeur est mesurée. La valeur d'un actif dans une coordination par le marché n'est pas la même chose que sa valeur dans une coordination autoritaire ou encore dans un rapport social basé sur la réciprocité. Mon travail sur l'État ne privilégie pas la théorie de l'agence dans laquelle l'État est abordé comme une « coalition » ou « alliance des agents ». Je privilégie le rôle de l'État comme « collecteur d'impôt » ou une institution prédatrice qui s'attache à s'approprier les actifs.

Contrairement à la théorie normative de l'État comme fournisseur des biens et services publics, définissant les biens publics sur la base de la non-exclusivité et la non-rivalité, j'analyse les périmètres d'intervention de l'État en termes d'appropriabilité et de mobilité des actifs. Je distingue des actifs fugitifs, captifs et mixtes (Vahabi, 2015, 2016, 2018). Comme je le disais précédemment, l'État cherche à s'approprier les actifs appropriables, là où les proies peuvent développer des stratégies de fuite fondées sur leurs actifs fugitifs. Je peux prétendre que je développe pour la première fois une théorie de la valeur dans le contexte d'une coordination

⁵ Sur la mutation de la sociale à l'Etat social, voir Da Silva (2022).

autoritaire et bureaucratique basé sur des rapports coercitifs et non pas transactions marchandes volontaires. Je suis certain que ce cadre théorique peut être fertile pour analyser les relations entre États et entreprises privées, comme les relations de capture des finances publiques par les grandes firmes capitalistes.

3. Le conflit comme moteur du changement institutionnel

SK : Tu entretiens dans ton travail un dialogue entre plusieurs courants qui parfois s'opposent, parfois se rejoignent. Il s'agit des institutionnalistes historiques (américaines de l'école de Wisconsin), des néo-institutionnalistes comme Douglas North (Ecole de Washington), mais aussi, plus surprenant au premier abord, des écoles libérales comme *Public Choice*. Comment t'inspires-tu de ces travaux ?

MV : C'est une excellente question parce que ça va me permettre de me positionner par rapport à différents courants de la pensée institutionnaliste américain. Tout d'abord je dois dire que le problème du passager clandestin ou le paradoxe de l'action collective a été évoquée principalement par le courant *Public Choice*. Il s'agit d'une question importante et fertile parce qu'elle nous conduit à réfléchir sur la dynamique du processus révolutionnaire. Cependant puisque la prédation est abordée dans le cadre d'un choix individuel et non pas une relation sociale, l'identité institutionnelle des prédateurs est éludée. Cela conduit à des amalgames entre « révolutionnaires », « bandits » et « tyrans » comme s'ils s'agissent tous de « prédateurs ».

Concernant le courant néo-institutionnaliste (école de Washington), ce que j'ai écrit dans la revue de la régulation en 2011 (Vahabi, 2011a), une recension critique de Douglas North, John Joseph Wallis et Barry R Weingast, clarifie ma position. Vous pouvez aussi voir dans un de mes articles parus dans *Public Choice* (2011b) une remise en cause de l'ensemble de cette école.

Il est vrai que cette vision néo-institutionnaliste est basée sur ce qu'on appelle le théorème politique de Coase (PCT). Le théorème de Coase (1960) est la base de la nouvelle microéconomie, qui nous dit que, lorsqu'il y a une défaillance de marché, l'État ne doit pas forcément intervenir. Il se peut que l'on arrive à négocier, entre les parties de marché qui se trouvent dans une difficulté. Si les coûts de transaction et de négociation sont nuls, ils peuvent alors dégager un compromis qui surpasse la difficulté, et la loi doit suivre ce compromis. Ainsi les actifs seront-ils rentabilisés à leur maximum de rentabilité.

Cette vision a été prolongée pour traiter non seulement les problèmes de marché, mais aussi des transactions ou des relations qui sont coercitives. Par exemple, imaginez qu'un brigand vous demande votre portefeuille en mettant un pistolet sur votre tête. Il veut vous laisser un choix entre soit sauver votre vie, soit céder votre portefeuille. Naturellement, vous cédez votre portefeuille (si vous ne souhaitez pas commettre le suicide). Dans cette situation, selon North, il s'agit d'une application du théorème de Coase, parce que la personne qui vous menaçait n'était pas un tueur en série, et donc n'allait pas nécessairement vous tuer quelle que fut votre réaction. Elle a simplement utilisé la force pour vous proposer une sorte de transaction implicite. Vous pouvez donc éviter le pire en choisissant de céder une partie.

C'est cette vision, on le sait, que North avait utilisée pour l'esclavage à partir de Barzel (1977), un des fondateurs de l'école de Washington des coûts de transaction. Cela signifie alors que l'esclavage, la servitude, tous ces systèmes fondés sur la coercition, peuvent être traités comme s'il s'agissait de relations marchandes. Dans ce cas, bien évidemment, le changement institutionnel ne nécessite pas de conflit. Il nécessite un compromis, un marchandage. Même s'il y a du conflit, c'est plutôt le potentiel de conflit – *shadow of conflict*, l'ombre de conflit ou un conflit rationnel comme une menace crédible comme dans le cas de notre brigand – mais on n'a pas besoin d'action conflictuelle. Il s'agit donc d'une vision de changement institutionnel

essentiellement par les élites. D'ailleurs, North (1981) est très lapidaire à ce sujet, en disant que de toute façon, la question de *free rider* ne se pose pas pour les élites, car en tant que groupe centré et petit, ils peuvent organiser une action collective et provoquer le changement institutionnel. Au contraire, lorsque les masses sont larges, elles ne peuvent pas facilement engager une action collective. Selon North, l'histoire est alors faite par les élites et s'il y a une nécessité de conflit, ça passera d'abord par une menace de conflit, puis par un compromis entre les élites.

La vision de quelqu'un comme Commons est différente. Commons accepte que le conflit peut jouer un rôle, mais un rôle comme je viens de dire dans le cadre d'une lutte de classe limitée. C'est-à-dire que si une négociation collective est réalisable, avec organisation des salariés d'un côté et le patronat de l'autre côté, les deux parties peuvent arriver à un compromis, produisant un changement institutionnel. C'est ce que chez les régulationnistes on appelle compromis institué.

SK : Comment considères-tu la naissance, la stabilisation et la transformation des institutions ?

MV : Si on s'inspire des deux côtés, de l'institutionnalisme américain selon l'école de Wisconsin aux nouvelles écoles, l'explication du changement institutionnel place le conflit au second plan. Ma vision est complètement différente. Je pense que c'est la suite de ce que j'ai dit tout à l'heure. Je pense que le moteur, la locomotive de l'évolution institutionnelle, c'est le conflit. Cela peut-être les guerres, la révolution, la guerre entre les élites, mais c'est essentiellement le conflit qui trace et détermine le changement institutionnel. C'est le mécanisme.

Cela veut dire que tout ne passe pas par des institutions. Le conflit et la révolution ne sont pas des institutions. A mon avis, il faut reconnaître les limites d'analyse institutionnaliste. La limite des analyses institutionnalistes, c'est que les institutions sont une partie des relations sociales, mais les relations sociales sont beaucoup plus larges. Sur ce point-là je me sens très proche de Karl Marx dans le sens où il insiste beaucoup sur les relations sociales. Bien évidemment, il y a certains éléments de relations sociales qui devient instituées et les institutions ne sont pas toujours bonnes. Les institutions sont parfois très mauvaises et conservatrices, et heureusement qu'il y a des relations sociales dynamiques qui peuvent y apporter des changements, des modifications.

Je pense d'une part que l'État doit être analysé comme une institution extractive, prédatrice et de l'autre côté il faut reconnaître la place du conflit social dans le changement institutionnel. Ce sont les deux éléments qui sont malheureusement absents ou très peu présents dans la littérature régulationniste et conventionnaliste.

4. Vivre sans prédation ?

SK : Nous avons parlé de l'État, du changement institutionnel, mais comment la prédation permet-elle aussi d'étudier le capitalisme, institution fondamentale de notre système économique ?

MV : Excellente question. J'aimerais bien un petit peu souligner la pertinence de ce que je propose par rapport au capitalisme. J'ai beaucoup de chose à dire au sujet du capitalisme mais cela demande un second entretien et entre temps on peut lire mon nouvel ouvrage portant sur le capitalisme politique et l'Islam shiite (Vahabi, 2023). J'ai déjà parlé de l'État et de conflit, mais j'aimerais bien m'attarder un petit peu sur le socialisme d'État d'un côté, et le capitalisme politique de l'autre.

Je pense que c'est la perspective que j'ouvre à un double intérêt. D'une part, on a vécu l'effondrement du bloc soviétique. Il est donc important de revisiter l'expérience soviétique et la vision qu'on avait de l'État comme cet instrument à travers lequel la dictature du prolétariat devra créer une nouvelle société alternative. On a vu ce qui a découlé de ce type de système marqué par une voie non capitaliste de développement avec une place centrale pour l'État. Je pense qu'on a besoin de réfléchir plus sérieusement et de façon plus critique au rôle de l'état à travers cette expérience y compris dans la tradition marxiste et de voir ce qui ne va pas ou quelles sont les contradictions dans la tradition marxiste, pour une refonte. A mes yeux, cette critique donne plus de raisons à l'anarchie, je reviendrai vers cette idée plus tard.

D'autre part, un autre aspect qui est important et qu'il ne faut pas le sous-estimer, c'est l'importance de la (dé)globalisation et des tendances politiques récentes, que l'on voit surtout depuis les 20 dernières années avec la crise de *subprimes* de 2008-2009 et ensuite la pandémie de Covid-19. On observe un passage de la globalisation vers la déglobalisation. On constate alors le passage du rôle d'un État qui s'effaçait vers un État qui devient de plus en plus présent, ne serait-ce que pour sauver les institutions financières et bancaires mais aussi pour contrôler les maladies contagieuses. Le cadre national, qui était quelque part limité ou dépassé avec la tendance de globalisation, revient avec cette tendance de déglobalisation. Enfin la libérale démocratie qu'on considérait comme la fin de l'histoire est remise en cause. On voit maintenant partout dans le monde une tendance vers l'autocratie et ce que l'on a appelé en Hongrie par exemple la démocratie illibérale ou l'autoritarisme.

Ces nouveaux éléments nous amènent à réfléchir sur le rôle que l'État joue à travers la collusion avec le secteur privé, ce qu'on appelle les *revolving doors*. Il s'agit de la recherche de maximisation de profits par les canaux non marchands. C'est ce que Max Weber a appelé le « capitalisme politique » ou le « capitalisme avec orientation politique ». Mon dernier ouvrage essaye d'insister sur l'importance de ce capitalisme politique, qui est différent du capitalisme d'État et aussi du régime soviétique. Ce travail démontre pourquoi la critique de capital n'est pas suffisante. Il faut aussi lui adjoindre la critique de l'état et les collusions entre les deux. L'économie politique de la période postrévolutionnaire en Iran depuis 1979 en fournit de bonnes illustrations. L'*Anfal* ou le monopole de la propriété des biens publics sans propriétaires (*res nullius*) par le jurisconsulte suprême selon la jurisprudence shiite illustre comment les biens publics, y compris la vente de pétrole, peuvent être confiés par le guide suprême aux oligarques religieux et militaires (Vahabi, 2023).

Ce que je suis en train de raconter par rapport à l'État nous amène aussi vers quelque chose qu'il faut vraiment penser sérieusement à mon avis. C'est la question de la rente. Cette question n'est pas moins importante que la question de la recherche de profit. Je pense que le capitalisme politique est une thématique transversale. Vous avez les travaux de Thomas Piketty (2019). Vous avez les économistes comme Randall Holcombe (2018), qui sont vraiment des libéraux purs et durs, qui ont parlé de capitalisme politique. Zingales (2015, 2017) aussi parle de capitalisme politique. Mais vous avez aussi le Marxiste historien Brenner qui dans le numéro de 2022 de *New Left Review* parle aussi de capitalisme politique (Riley and Brenner, 2022). Je pense que chez les gens qui étaient proches de l'école régulationniste aussi il y avait une sensibilité vers la prédation et ce type de régime. J'ai vu dans le travail de Cédric Durand (2020), qui n'a d'ailleurs pas plu à pas mal des écrivains de la *New Left Review*⁶, qu'il insiste aussi sur la chaîne de valeur, prédation et le rôle de la rente.

Je pense qu'on a vraiment intérêt d'étudier la question de l'État, le conflit et le type de capitalisme lié à la rente et à l'intervention de l'État. Mais à côté, ce que l'on voit, c'est que la

⁶ Voir notamment Morozov (2022).

globalisation n'est pas la force de tous les malheurs. La globalisation dans le cadre du capitalisme et le rôle qu'ont joué les firmes multinationales et l'État peuvent porter tous ces maux. Mais sinon, on observe la possibilité de gérer un monde sans l'État, car il est possible d'inventer des organismes mondiaux et de réfléchir en termes de *global public goods*, à propos par exemple de l'écologie, de la sécurité à l'échelle mondiale, ou encore des maladies contagieuses. On peut réfléchir sérieusement à une gouvernance mondiale, qui transmettrait les valeurs universelles de l'humanité, car aujourd'hui, les droits de l'homme sont des valeurs qui existent partout dans le monde.

SK : Dans tes livres tu utilises parfois le terme de démocratie parfois le terme d'anarchie. Quel est le contenu que tu donnes à ces deux termes là ?

MV : La recherche sur le sens, les forces et limites de la démocratie est interminable. Dans mes travaux, j'ai essayé d'examiner le lien entre la prédation et la démocratie comme une forme d'État. La période post-guerre froide, l'occupation militaire de l'Iraq en 2003 par les États-Unis et les guerres en Afghanistan, en Libye, et en Syrie fournissent de nombreux exemples que la démocratie n'exclut pas la prédation. Certes, la démocratie est préférable à l'autocratie comme forme de gouvernance mais elle ne termine pas la logique prédatrice de l'État, elle la rend plus « douce » mais aussi plus « hypocrite » et « couverte ». Ce thème maintient tout son actualité dans mon agenda de recherche.

Je n'ai pas travaillé de façon sérieuse et systématique sur l'alternative de l'anarchie. Selon moi l'anarchie c'est une société sans l'État, mais ce n'est pas une société sans règle. C'est une société que les femmes et les hommes libres, autonomes, dans un esprit associatif et coopératif peuvent créer. Un monde sans état national et basé sur le principe d'une sorte de redistribution à l'échelle mondiale, d'une organisation sociale du travail de façon coopérative. Il faut peut-être avoir une perspective plus lointaine que les rapports salariaux et marchands-monétaires, donc travailler sur la perspective d'une société anarchiste au sens que je viens de dire où il y a plutôt la paix à l'échelle internationale. La paix dans le sens de coopération et non pas uniquement dans celui d'éviter la guerre. Il s'agit donc d'éviter aussi les forces nucléaires et toutes les destructions massives.

Cette perspective n'est pas pour moi simplement une utopie, et même si c'est une utopie, elle est beaucoup plus importante que les réalités quotidiennes parce que ce sont ce genre d'utopie qui nous donnent des perspectives, des visions pour un changement fondamental de notre société.

Je pense que l'effondrement du bloc soviétique ne nous amène pas à se distancer par rapport à ce genre d'utopie. Le terrain devient de plus en plus fertile pour réfléchir à ce type d'utopie. A mon échelle tout d'abord, je m'occupe à analyser positivement des éléments qui empêchent ce terrain. Mais le fond de l'histoire, c'est vive l'anarchie !

5. Bibliographie

Barzel Y. (1977), "An Economic Analysis of Slavery", *The Journal of Law & Economics*, vol. 20, n° 1, p. 87–110.

Bishop D. T., Cannings C. and J. Maynard Smith (1978), "The war of attrition with random rewards", *Journal of Theoretical Biology*, vol. 74 n° 3, p. 377–388.

Boulding K. E. (1962), *Conflict and Defense: A General Theory*, New York, Harper and Brothers.

- Bourdieu P. (2012), *Sur l'État: Cours Au Collège de France, 1989-1992*, Paris, Seuil.
- Castoriadis C. (2012), *Écrits Politiques, 1945-1997*, Paris, Éditions du Sandre.
- Coase R. H. (1960), "The Problem of social cost", *The Journal of Law & Economics*, vol. 3, n° October, p. 1–44.
- Coriat B. et G. Dosi (2000), "The Institutional Embeddedness of Economic Change: An Appraisal of the 'Evolutionary' and 'Regulationist' Research Programmes", In Dosi G. (ed.), *Innovation, Organization and Economics Dynamics. Selected Essays*, Cheltenham, UK, Northampton, MA, Edward Elgar, pp. 347–376.
- Da Silva N. (2022), *La bataille de la Sécu: une histoire du système de santé*, Paris, la Fabrique éditions.
- Durand C. (2020), *Techno-Féodalisme: Critique de l'économie Numérique*, Paris, Zones.
- Goodall J. (1986), *The Chimpanzees of Gombe*, Cambridge, MA, Harvard University Press.
- Goodwin R.M. (1967), "A Growth Cycle", In Feinstein C.H. (ed.), *Socialism, Capitalism and Economic Growth*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Haavelmo T. (1954), *A Study in the Theory of Economic Evolution. Contributions to Economic Analysis*, 3, Amsterdam, North-Holland Publishing Company.
- Hirschman A.O. (1970), *Exit, Voice, and Loyalty*, Cambridge, MA, Cambridge University Press.
- Hirschman A.O. (1974), "'Exit, Voice, and Loyalty': Further Reflections and A Survey of Loyalty", *Social Science Information*, vol. 13, n°1, p. 7–26.
- Hirshleifer J. (1995), "Theorizing about conflict", in Sandler T. & K. Hartley, *Handbook of Defense Economics*, Amsterdam, Elsevier, pp. 165–189.
- Holcombe R.G. (2018), *Political Capitalism: How Political Influence Is Made and Maintained*, Cambridge, MA, Cambridge University Press.
- Keeley L.H. (1996), *War Before Civilization*, New York, NY, Oxford, UK, Oxford University Press.
- Lotka A. (1925), *Elements of Physical Biology*, Baltimore, Williams and Wilkins Co.
- Maynard Smith J. (1974), "The theory of games and the evolution of animal conflicts", *Journal of Theoretical Biology*, vol. 47, n°1, p. 209–221.
- Morozov E. (2022), "Critique of Techno-Feudal Reason", *New Left Review*, vol. 133/134, n°1, p. 89–126.
- Musgrave R. & P. Musgrave (1973), *Public Finance in Theory and Practice*, New York, McGraw Hill.
- North D.C. (1981), *Structure and Change in Economic History*, New York, London, W. W. Norton.
- Pareto V. (1927), *Manuel d'économie Politique*, Paris, Marcel Giard Libraire-Éditeur.
- Piketty T. (2019), *Capital et idéologie*, Paris, Le Seuil.
- Riley D. & R. Brenner (2022), "Seven Theses on American Politics", *New Left Review*, vol. 138, n°1, p. 5–27.

- Samuelson P.A. (1954), "The Pure Theory of Public Expenditure", *The Review of Economics and Statistics*, vol. 36, n°4, p. 387–389.
- Scott J.C. (1990), *Domination and the Arts of Resistance*, New Haven, London, Yale University Press.
- Scott J.C. (2009), *The Art of Not Being Governed, An Anarchist History of Upland Southeast Asia*, New Haven, London, Yale University Press.
- Théret B. (2001), « Saisir les faits économiques : la méthode Commons », *Cahiers d'économie Politique*, vol. 40–41, n°2, p. 79–137.
- Tirole J. (1988), *Théorie de l'organisation industrielle*, Paris, Economica.
- Vahabi M. (2004), *The Political Economy of Destructive Power*, Cheltenham, UK, Northampton, MA, Edward Elgar Publishing Ltd.
- Vahabi M. (2011a), « Douglass C. North, John Joseph Wallis et Barry R. Weingast, Violence et ordres sociaux, Paris, éditions Gallimard, 2010, 459 pages. », *Revue de la régulation [En ligne]*, 9 | 1er semestre / Spring 2011, mis en ligne le 01 juin 2011, consulté le 28 novembre 2023. URL : <http://journals.openedition.org.inshs.bib.cnrs.fr/regulation/9088> ; DOI : <https://doi-org.inshs.bib.cnrs.fr/10.4000/regulation.9088>
- Vahabi M. (2011b), "Appropriation, Violent Enforcement and Transaction Costs: A Critical Survey", *Public Choice*, vol. 147, n° 1, pp. 227-253.
- Vahabi M. (2015), *The Political Economy of Predation. Manhunting and the Economics of Escape*, New York, Cambridge University Pres.
- Vahabi M. (2016), "A positive theory of the predatory state", *Public Choice*, vol. 168, n°3–4, p. 153–175.
- Vahabi M. (2018), "The Resource Curse Literature as Seen Through the Appropriability Lens: A Critical Survey", *Public Choice*, vol. 175, n° 3–4, p. 393–428.
- Vahabi M. (2023), *Destructive Coordination, Anfal and Islamic Political Capitalism: A New Reading of Contemporary Iran*, Cham, Switzerland, Palgrave Macmillan.
- Vahabi M, Batifoulier P. & N. Da Silva (2020), "A theory of predatory welfare state and citizen welfare: the French case", *Public Choice*, vol. 182, n°3–4, p. 243–271.
- Veblen T. (1899), *The Theory of the Leisure Class: An Economic Study in the Evolution of Institutions*. London, MacMillan.
- Volterra V. (1931), *Leçons Sur La Théorie Mathématique de La Lutte Pour La Vie*, Paris, Gauthier-Villars.
- Wrangham R.W. (1999), "Evolution of Coalitionary Killing", *Yearbook of Physical Anthropology*, vol. 42, n°1, p. 1–30.
- Wrangham R.W. (2009), "Why Apes and Humans Kill", In Jones M. & A.C. Fabian (eds), *Conflict*, Cambridge, NY, Cambridge University Press, p. 43–62.
- Zingales L. (2015), "Presidential Address: Does Finance Benefit Society?", *The Journal of Finance*, vol. 70, n°4, p. 1327–1363.

Zingales L. (2017), "Towards a Political Theory of the Firm", *Journal of Economic Perspectives*, vol. 31, n°3, p. 113–130.